



Communiqué de presse

Contact Presse :
CICOMMUNICATION
Delphine DECOURTY
Cécile BOYER
Tél. : 01 47 23 90 48
e-mail : boyer@cicommunication.com

PIXID lance la version 3.4 de sa plateforme

Paris, le 7 juillet 2009 - PIXID, solution européenne de référence simplifiant la gestion administrative du travail temporaire, met à disposition de ses clients la nouvelle version de sa plateforme complétant ainsi son offre par l'automatisation du contrôle de la facturation et de nouveaux indicateurs de suivi.

Une avancée majeure dans le contrôle de la pré facturation automatisée

Grâce à ce nouveau module, dès la signature du contrat de mise à disposition de l'intérimaire, toutes les rubriques de facturation sont automatiquement générées en fonction des postes concernés et des conventions collectives à appliquer.

Les éléments ainsi collectés sont transmis chaque semaine aux agences d'intérim sous forme de pré facturation. Il appartient alors aux agences d'intérim de valider ses pré-facturation en envoyant un accusé de réception de validation. Seules les pré-factures en écart font l'objet d'une gestion de litige, charge aux agences d'apporter les éléments justificatifs. Les factures qui sont ensuite envoyées sont automatiquement validées : ainsi, pour les clients, les factures en écart sont immédiatement identifiées et le temps consacré aux tâches de contrôle est diminué de façon très importante.

Déjà plus de 15 000 pré-factures transitent chaque mois par PIXID et leur nombre est en augmentation constante avec l'adoption de ce module par de nouveaux clients.

Une ergonomie optimisée : 30 nouveaux indicateurs

Dorénavant, dès sa connexion au service, l'utilisateur visualise immédiatement les informations essentielles pour le bon déroulement de son activité, comme le nombre de missions en cours ou la répartition par fournisseurs.

Pour les gestionnaires et les Responsables des Ressources Humaines en charge du suivi du processus de recours à l'intérim, toutes les informations indispensables comme les contrats en attente de signature, les candidatures à étudier, les missions venant à échéance... sont accessibles de manière simple et ergonomique.

« Cette nouvelle version, qui complète les fonctionnalités existantes sur l'ensemble des modules, va permettre un contrôle renforcé des factures et la mise à disposition de nouveaux indicateurs qui simplifieront de façon majeure le management de l'intérim », indique Étienne COLELLA, Directeur Général de PIXID

À propos de PIXID

Créée en novembre 2004 avec le soutien du PRISME, syndicat des Professionnels de l'Intérim, Services et Métiers de l'Emploi, PIXID est la solution européenne de référence simplifiant la gestion du travail temporaire. Détenue par 34 Entreprises de Travail Temporaire, sa création a été approuvée par la Commission Européenne.

La société, basée à Courbevoie et composée de 20 personnes, propose une plate-forme internet dédiée à l'optimisation du recours à l'intérim, offrant simplification des opérations, sécurisation juridique, contrôle des coûts et gains financiers. Cette dernière est opérationnelle depuis avril 2005 et s'adresse aux grands comptes ainsi qu'aux PME-PMI. Pour plus d'informations : www.pixid.fr